

La justice de Champlain Légende Canadienne

L'immortel Champlain, fondateur de Québec, avait fait annoncer qu'à l'heure de ses repas, tous ceux qui auraient une plainte à lui adresser ou un acte de justice à lui demander, n'auraient qu'à sonner une clochette suspendue à une colonne devant sa demeure, à l'instant même, ils seraient admis en sa présence.

Un jour que Champlain était à table, la cloche retentit d'une façon inaccoutumée. Champlain ordonna à son valet de faire entrer le nouveau solliciteur. Il revient annoncer qu'il n'a vu personne.

La cloche retentit une seconde et une troisième fois, encore plus fortement que la première, et l'on ne voit encore personne; mais, en y regardant de plus près, le valet distingue un serpent qui se suspendait au cordon de la cloche pour la faire vibrer.

En apprenant quel étrange pétitionnaire vient invoquer son secours, Champlain se lève et s'avance sur le seuil de la porte, disant que, si l'occasion s'en présentait, il devait rendre justice aux animaux tout aussi bien qu'aux hommes.

En présence du gouverneur de la Nouvelle-France, le chétif reptile s'incline avec respect, puis le regarde d'un air suppliant, se met à ramper du côté du fleuve, et se retourne, après avoir pris cette direction, pour voir si Champlain le suit.

Le bon gouverneur le suit pas à pas. Arrivé près d'une cavité rocailleuse, le serpent s'arrête, et Champlain découvre la grotte humide où l'infortuné serpent avait ses petits. Cette grotte était occupée par un animal monstrueux. Champlain le fait tuer, et le serpent rentre avec un frémissement

de joie dans son gîte.

Le lendemain, on le voit paraître à la demeure du gouverneur, non plus cette fois pour implorer protection, mais pour témoigner sa gratitude à son bienfaiteur. Il se glisse dans la salle à manger, se lève à la hauteur de la table, et dépose dans la coupe de Champlain un diamant d'un éclat sans pareil.

PEUPLIER EMPLOYÉ POUR LA PULPE ET LA FABRICATION DES BOITES

Les diverses espèces de peupliers autres que le cotonnier sont ordinairement mêlées sans discernement sur le marché. L'espèce la plus importante dans l'Ontario est le peuplier baumier ou baume de Gilead (*Populus balsamifera*) et le tremble (*Populus tremuloïdes*). Ces bois servent surtout pour la pulpe, mais le peuplier baumier est coupé en bois de construction dans l'Ontario et est employé pour les boîtes grossières et la tonnellerie légère. Le bois est mou, léger, faible et très périssable, mais il est raisonnablement flexible, se travaille facilement et n'a ni goût ni odeur. S'il était convenablement séché il pourrait être substitué dans bien des cas au tilleul qui disparaît rapidement ou au plus dispendieux bois de rose importé ou bois blanc qu'on appelle souvent "peuplier jaune". L'approvisionnement de peuplier au Canada et dans l'Ontario est énorme, bien qu'une certaine quantité du bois debout soit défectueuse. Il est très probable que l'on trouvera de nouveaux usages pour ce bois lorsque l'on aura surmonté les préjugés qui existent contre lui, ainsi que le dit un bulletin publié par la Division forestière du ministère de l'Intérieur.